

Table des matières

I. LES SUCCESSIONS	1	<i>b) La transmission des dettes</i>	66
A. LES QUESTIONS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ	1	<i>c) L'incidence sur le point de départ de la prescription</i>	70
1. La compétence internationale	1	<i>d) L'adoption</i>	71
<i>a) Le droit antérieur au règlement n° 650/2012</i>	2	2. Les charges de la succession	72
<i>b) Le règlement (UE) n° 650/2012</i>	5	3. La saisine	74
2. La loi applicable	10	<i>a) La délivrance du legs</i>	74
3. Le certificat successoral européen	13	<i>b) L'envoi en possession</i>	76
B. LES QUESTIONS PROCÉDURALES	18	4. Le recel successoral	77
1. La compétence territoriale	18	<i>a) La loi applicable</i>	77
2. Les demandes nouvelles	19	<i>b) Les aspects procéduraux</i>	78
<i>a) Les demandes ayant un lien avec la demande initiale</i> ..	19	<i>c) Le champ d'application</i>	78
<i>b) Les demandes nouvelles irrecevables</i>	20	<i>d) Les éléments constitutifs</i>	83
<i>c) Les demandes liées aux demandes reconventionnelles</i> ..	21	<i>e) La charge de la preuve</i>	94
3. Les demandes distinctes : question du jugement mixte ..	22	5. L'acceptation de la succession	96
4. La déclaration de succession	24	<i>a) La forme de l'acceptation</i>	96
5. L'acte de notoriété	32	<i>b) L'acceptation pure et simple</i>	98
6. Les parties à l'instance	33	<i>c) L'acceptation sous bénéfice d'inventaire</i>	99
<i>a) La totalité des héritiers</i>	33	<i>d) Les effets de l'acceptation</i>	100
<i>b) Les effets de l'indivisibilité</i>	35	<i>e) L'autorisation par le tribunal</i>	101
<i>c) La qualité à agir</i>	37	6. La renonciation à la succession	104
7. L'incidence du régime matrimonial	38	<i>a) La notion</i>	104
<i>a) La liquidation du régime matrimonial avant la liquida-</i>	38	<i>b) Les effets de la renonciation</i>	105
<i>tion et le partage de la succession</i>	38	<i>c) L'autorisation par le tribunal</i>	106
<i>b) La qualification des biens concernés</i>	40	F. LA PROHIBITION DU PACTE SUR SUCCESSION FUTURE	106
<i>c) Les libéralités faites par les époux mariés sous le régime</i>	42	II. LES LIBÉRALITÉS	109
<i>de la communauté universelle conjointement</i>	42	A. LE DROIT COMMUN DES LIBÉRALITÉS : LA VALIDITÉ	109
8. La loi sur la transcription	43	1. L'action en nullité :	109
9. Le rôle du notaire	44	<i>a) L'intérêt à agir</i>	109
C. LES DROITS DE SUCCESSION	45	<i>b) La prescription de l'action</i>	110
D. LA VOCATION SUCCESSORALE	48	<i>c) La ratification</i>	111
1. La recherche d'héritiers : le généalogiste	48	<i>d) La renonciation</i>	112
2. La qualité d'héritier	50	<i>e) Les conséquences de l'annulation</i>	113
<i>a) La preuve de la qualité d'héritier</i>	50	2. La volonté	117
(1) La charge de la preuve	50	<i>a) La sanité d'esprit</i>	117
(2) Les modes de preuve	51	(1) Les principes	117
<i>b) La communauté universelle et la qualité d'héritier</i>	54	(2) L'état habituel de démence	122
<i>c) L'indignité successorale</i>	56	(3) L'existence d'un intervalle lucide	124
<i>d) La représentation</i>	57	(4) L'incidence de l'ouverture d'un régime de protection	126
(1) La représentation en ligne directe	57	(5) La charge de la preuve	129
(2) La représentation en ligne collatérale	58	(6) La prescription de l'action	135
3. Les enfants	59	(7) L'insanité d'esprit et les vices du consentement	137
4. Le conjoint survivant	60	<i>b) Les vices du consentement</i>	138
E. LA TRANSMISSION	64	(1) L'erreur	138
1. La transmission universelle	64	(2) Le dol	140
<i>a) La transmission des créances</i>	64	(3) La violence	141

(4) La prescription	142	B. LES DONATIONS ENTRE VIFS	223
3. La cause.	144	1. Les donations notariées.	224
a) La notion.	144	a) Le certificat d'authenticité.	224
b) La caducité par disparition de la cause.	145	2. Les donations non notariées.	225
c) La prescription	146	a) Le don manuel.	226
4. L'objet : le respect de la réserve	147	(1) L'élément matériel : la tradition.	226
a) La réserve héréditaire.	147	(2) L'élément intentionnel.	228
b) La réduction	148	(3) La reconnaissance de don manuel	230
(1) La réduction et le rapport	149	(4) La promesse de don manuel.	231
(2) La masse de calcul.	152	b) La donation déguisée.	232
(a) La notion	152	c) La donation indirecte	238
(b) L'identification des biens constituant la masse	155	d) L'assurance	243
(3) La valeur à prendre en compte.	158	(1) L'assurance-vie.	243
(a) La détermination de la valeur.	158	(2) L'assurance conducteur.	245
(b) La valeur à l'époque du partage.	160	e) L'occupation gratuite d'un logement.	246
(c) La subrogation	161	f) La donation rémunératoire	250
(d) La vente moyennant une rente viagère, à fonds per- dus ou avec réserve d'usufruit	162	g) L'institution contractuelle	251
(i) Le champ d'application personnel.	162	3. La preuve de l'existence d'une donation	252
(ii) La vente moyennant rente viagère	163	a) La charge de la preuve.	252
(iii) La vente avec réserve d'usufruit	165	b) Les modes de la preuve	255
(4) L'imputation.	168	4. La révocation	257
(a) Les principes.	168	C. LES TESTAMENTS.	259
(i) L'ordre d'imputation chronologique en commen- çant par la dernière donation.	169	1. La forme	259
(ii) La réduction des legs avant les donations.	171	a) Le testament authentique.	259
(b) L'imputation de donations de même date	173	b) Le testament olographe.	262
(c) Les donations par préciput	174	c) La contestation de la forme.	265
(d) La réduction des donations faites à un non-réserva- taire.	176	(1) Les principes.	265
(5) L'indemnité de réduction	177	(2) L'incidence de l'action publique sur l'action en contestation	268
c) La reddition des comptes.	180	2. La preuve.	271
(1) La preuve.	180	3. Le contenu	273
(a) La preuve de la procuration	180	a) Le contenu recopié	273
(b) La charge de la preuve de l'existence de l'obligation de rendre compte : la preuve de l'encaissement de sommes par le mandataire	187	b) La cause.	274
(2) La forme de la reddition de comptes	198	c) La désignation du légataire	275
(3) L'approbation des comptes par le mandant	200	(1) Les personnes physiques.	275
(4) La ratification de la gestion.	202	(2) Les personnes morales.	276
(5) La dispense de rendre des comptes.	204	d) La représentation (non).	278
(a) Les principes.	204	e) L'interprétation du testament.	279
(b) La reconnaissance de l'existence d'une dispense de rendre compte	205	f) La clause d'inaliénabilité	280
(c) L'absence de dispense.	210	g) La clause pénale	281
(6) Les restitutions	213	4. Les legs	282
(7) L'usufruit.	215	a) Le legs à titre universel.	282
(8) Les aspects procéduraux	216	b) Le legs universel.	283
5. Les modalités : les charges	219	c) Le legs à titre particulier.	285
6. L'incapacité de recevoir	221	d) Le legs d'un bien indivis.	286
		e) La transmission au légataire et le trouble manifestement illicite.	287
		5. La révocation	288
		a) La prescription de l'action en révocation	288

b) Les moyens de la révocation	289	<i>b) Les exceptions : la stipulation contraire.</i>	358
c) Les motifs de la révocation	296	<i>c) Les exceptions : la subrogation.</i>	359
6. L'exécuteur testamentaire.	300	<i>d) Les exceptions : l'aliénation du bien donné</i>	360
7. L'incidence de l'annulation du testament.	303	<i>e) L'évaluation d'un usufruit</i>	361
III. LE PARTAGE DE LA SUCCESSION.	305	3. La libéralité en avancement d'hoirie (en avancement de part successorale)	362
A. LES PRINCIPES.	305	4. La libéralité préciputaire (hors part successorale).	363
1. La validité du partage.	305	5. La dispense de rapport.	364
<i>a) Les vices du consentement</i>	306	6. La libéralité rémunératoire	368
<i>b) La capacité</i>	307	<i>a) La qualification</i>	368
<i>c) La cause</i>	308	<i>b) Les conséquences de la qualification</i>	369
2. L'effet déclaratif du partage	309	<i>c) La spécificité du contexte familial</i>	370
3. L'opposabilité du partage	310	7. Les présents d'usage.	371
4. Les modalités du partage	313	8. La vente à charge de rente viagère, à fonds perdus ou avec réserve d'usufruit	373
<i>a) Les opérations préalables (inventaire)</i>	313	D. LES PARTAGES D'ASCENDANT	374
<i>b) La formation des lots</i>	314	1. La donation-partage.	374
<i>c) Le principe du partage en nature</i>	318	<i>a) La qualification</i>	374
<i>d) Les modalités de la licitation</i>	326	<i>b) Les conditions.</i>	376
<i>e) La notion d'unité économique viable</i>	328	(1) Les conditions quant aux personnes.	376
<i>f) Les quotas laitiers</i>	332	(2) Les conditions quant aux biens	377
<i>g) L'allocation d'un salaire différé.</i>	333	<i>c) Les effets.</i>	378
5. Le complément de partage	335	<i>d) Les sanctions.</i>	379
6. L'opposition au partage	337	(1) La question du rapport	379
7. Incidence de la protection du logement du majeur protégé	338	(2) La réduction lorsque tous les réservataires ont concouru à la donation-partage	380
8. Partage vs. indivision	339	(3) La réduction lorsque tous les réservataires n'ont pas concouru à la donation-partage	383
B. L'INDIVISION.	340	2. Le testament-partage	385
1. Les droits indivis	340	<i>a) La qualification</i>	385
2. La demande de sursis.	341	<i>b) Les conditions de validité</i>	387
3. L'attribution éliminatoire	344	<i>c) Les effets.</i>	388
4. L'action en justice par un indivisaire	345	<i>d) La sanction</i>	389
C. LA MASSE PARTAGEABLE : LE RAPPORT	347	IV. LES AVANTAGES MATRIMONIAUX – L'ACTION EN RE-TRANCHEMENT	390
1. Le champ d'application	347	A. L'ABSENCE D'INDIVISION.	390
<i>a) Le champ d'application personnel.</i>	347	B. LA MISE EN ŒUVRE.	391
(1) Les principes.	347	C. L'ÉVALUATION DES BIENS	393
(2) Le légataire à titre particulier ou à titre universel	349	D. LA CHARGE DE LA PREUVE DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 1094 DU CODE CIVIL	394
(3) Le légataire universel	350	E. L'APPROBATION D'UNE TRANSACTION.	395
(4) Le cumul de qualités.	351		
(5) Les étrangers ou héritiers de second rang	352		
<i>b) Les libéralités concernées</i>	353		
<i>c) La charge de la preuve.</i>	355		
2. L'évaluation	356		
<i>a) Le principe : la valeur du bien donné à l'époque du partage d'après son état à l'époque de la donation.</i>	356		